

## **La valorisation des ressources et des territoires : quelle analyse pour la filière des dattes algériennes ?**

**Nacera Arrouche \***

### **Résumé**

L'objectif de notre article est de construire une réflexion autour des éléments suivants : territoires, ressources, et le rôle des politiques publiques dans le contexte d'un territoire algérien riche en potentialités notamment agricoles et susceptibles de constituer une vitrine d'un territoire local véhiculant une spécificité valorisante à l'échelle internationale. Nous tenterons également dans ce présent travail de montrer l'intérêt pour les décideurs algériens d'adopter la stratégie de filière pour mieux valoriser les ressources spécifiques faisant du territoire une particularité qu'il convient de rendre plus visible.

**Mots-clés** : *ressources, territoire, acteurs, dattes, filière, Algérie*

## **The development of resources and territories: what analysis for the Algerian date chain?**

**Nacera Arrouche <sup>1</sup>**

### **Abstract**

In this paper we have tried to conduct a thorough reflection around the following elements: territories, resources, and the role of public policies in a context of an Algerian territory rich in potentialities, particularly agricultural. These potentialities are likely to constitute a showcase of a local territory conveying a specific value enhancing on an international scale. We will also try in this work to show the interest for the Algerian decision-makers to adopt the chain strategy to make better use of the specific resources making the territory a particularity that it is necessary to make more visible.

**Keywords:** *Resources, territory, actors, dates, supply Chain, Algeria*

---

\* Doctorante, faculté des sciences économiques, de gestion et des sciences commerciales, université Mouloud Mammeri de Tizi-ouzou, Algérie, nacera86@live.com.

<sup>i</sup> -PhD student, Faculty of Economics, Management and Commercial Sciences, Mouloud Mammeri University of Tizi-ouzou, Algeria, nacera86@live.com

## Introduction:

Les travaux portant sur le territoire et son rôle dans le développement économique mettent en évidence que l'organisation de l'espace à travers l'exploitation, la gestion et le développement des ressources qui y sont disponibles ainsi que les acteurs territorialisés qui s'y attachent sont un levier incontournable pour faire de ce milieu une particularité qui le valorise.

En Algérie, l'instauration d'une nouvelle dynamique de la promotion des territoires et de la valorisation des patrimoines locaux est plus que nécessaire. La mise en place des conditions économiques (réformes structurelles et plans de développement de l'agriculture notamment) permettrait au pays de tirer profit de nouvelles perspectives d'ouverture des marchés et de saisir les opportunités et les potentialités qu'offre la mondialisation. Les politiques publiques devraient créer les conditions pour exploiter ces opportunités.

Ces opportunités et potentialités concernent notamment les éléments suivants :

- la production de l'Algérie en dattes toutes variétés confondues est en augmentation constante sur le long terme. En effet, la production est passée de 361 000 tonnes en 1996 à près de 848 000 tonnes en 2013 avec un taux de croissance moyen annuel de près de 135% en moyenne. Elle a plus que doublé en 17 années (Caci, 2015) ;
- avec plus de 17 millions de palmiers et plus de 800 variétés, l'Algérie occupe une place importante parmi les pays producteurs et exportateurs de dattes dans le monde. Plus encore, elle se classe en première place en termes de qualité, grâce à la variété Deglet Nour, une variété à haute valeur ajoutée (Sghaier, 2014) ;
- la disponibilité d'un potentiel important dans le secteur de l'agriculture traditionnelle pouvant « rapidement » faire l'objet d'une certification. Cela est d'autant plus pertinent pour les agriculteurs situés en zones de montagne ayant peu recours aux pratiques modernes (chimisation, utilisation intensive d'intrants industriels, etc.) (Hadjou *et al.*, 2013, p. 125) ;
- des opportunités révélées pour l'exportation et la valorisation des produits agricoles sur les marchés internationaux. En effet, la tendance mondiale de la consommation de la datte est croissante. De plus, la datte étant un fruit à teneur importante de sucre et de vitamines, elle est de plus en plus utilisée comme composant dans plusieurs industries de l'agro-alimentaire en substitution notamment du sucre ;
- la dynamique de la demande internationale de la datte offre de belles perspectives pour les opérateurs algériens visant à s'implanter durablement sur les grands marchés notamment les pays émergents (voir tableau 1 ci-dessous). A cet égard, un marché potentiel important réside dans les pays asiatiques non producteurs et à forte population musulmane (Monde des dattes, 2014).

Tableau (1)

**La croissance mondiale de la demande des dattes**

Pays	Taux de croissance de la demande en valeur (%)
Inde	21
Maroc	6
France	4
Malaisie	16
Royaume-Uni	8
Allemagne	2
Etats-Unis d'Amérique	20
Fédération de Russie	10
Canada	15
Indonésie	24
Emirats-Arabes-unis	182
Pays-bas	17
Jordanie	16
Yémen	9
Suisse	9
Australie	10

Source: données fournies par CCI, 2015

Cependant, en dépit de toutes ces potentialités l'Algérie peine à valoriser et à tirer pleinement profit de l'exploitation de ce produit de terroir. Et, comme le montre le tableau 2, nonobstant les efforts fournis en matière de développement local, il reste beaucoup à faire afin de mieux valoriser et connaître les ressources spécifiques en provenance des territoires locaux en particulier oasiens.

Tableau (2)

**Position de l'Algérie dans le marché de la datte**

P	Région	(Tonnes)	(1000\$)
1	Tunisie ( <b>production 4 fois moins importante en volume que celle de l'Algérie</b> )	84282	200091
2	République islamique d'Iran	106760	134001
3	Arabie saoudite	73362	78126
4	Israël	12676	63381
5	Pakistan	121681	48690
6	Iraq	120123	35913
7	France	11514	32112
8	U.S.A.	4385	25339
9	Émirats arabes unis	237898	22306
10	Égypte	19562	18529
11	Algérie ( <b>12 fois moins que la valeur exportée par la Tunisie</b> )	10393	16930
12	Italie	1802	11225

Source: FAOSTAT, 2013

Afin de mieux analyser la filière dattes en Algérie, nous structurons notre présent travail en trois principaux points : nous rappellerons en premier lieu les principaux concepts mobilisés à savoir : territoire, ressources spécifiques, acteurs, filière. Dans le deuxième point nous montrerons l'intérêt de l'approche filière pour le développement du territoire. Nous développerons dans le troisième point les principaux éléments relatifs à la filière dattes en Algérie tout en exposant les principales perspectives de son développement. Pour ce faire, nous avons adopté une approche méthodologique qui consiste en l'analyse de la documentation disponible notamment dans la revue « Monde des dattes » et l'analyse des discours des acteurs intervenant dans cette filière (producteur-exportateur, président de l'association des conditionneurs, président de l'association des exportateurs algériens, enseignant-chercheur en agronomie).

### **I. Territoire, ressources spécifiques et acteurs : des éléments clés pour la valorisation d'une filière agricole**

<sup>1</sup>...Le **territoire** est une construction complexe et multidimensionnelle (Moine, 2007), pour les économistes ou les agroéconomistes, il est conçu en termes de proximité, d'encastrement social, d'acteurs, de dynamique territoriale et de ressources voire de capital (Bouedja, 2013).

Les **ressources spécifiques** sont la « signature » et l'affirmation de la singularité du territoire, de ce qui le distingue des autres. Et pour valoriser un territoire il convient d'adopter une démarche qui permettrait de développer, de mailler les différents champs de valorisation en développant les réseaux et les coordinations d'**acteurs**.

Ces ressources territoriales spécifiques se traduisant par des produits du terroir devraient être valorisées, car cela déboucherait sur la création de valeur ajoutée pour les territoires. Un produit du terroir est défini par l'agence française de développement et fonds français pour l'environnement mondial (2010) comme « un produit qui doit posséder une qualité spécifique liée à son origine géographique qui le différencie du produit standard. Il est impératif de savoir pourquoi la localisation entraîne cette différence. Le produit du terroir doit en effet présenter des caractéristiques spéciales (physiques, chimiques, microbiologiques et/ou organoleptiques) liées à ce lieu. On peut également faire référence à un savoir-faire spécifique rattaché à cette zone géographique : techniques agricoles, processus de fabrication ». Cette définition fait ressortir le rôle des produits du terroir et donc des ressources territoriales spécifiques comme vecteur essentiel de valorisation du territoire.

Cette valorisation se traduira dans le temps par la construction d'une image de marque du territoire. Celle-ci repose sur les représentations mentales que s'en font les usagers du territoire qui préexistent à la marque territoriale. Et ces représentations forment l'identité territoriale qui constitue alors un antécédent à l'image de marque du territoire (Kavaratzis, Hatch, 2013).

Le territoire peut être valorisé voire même construit grâce à la présence d'acteurs qui développent notamment des comportements stratégiques de l'exploitation/production, transformation et de la mise en valeur des ressources du territoire.

Selon Callois (2007, p.812) souligne que l'approche territoriale suppose que les territoires doivent être appréhendés comme des systèmes auto-organisés d'acteurs, et dans lesquels les

dimensions économique, socioculturelle et institutionnelle sont étroitement liées et « font système ». De ce point de vue, les acteurs ne sont plus autonomes, suffisants, dotés d'une rationalité indépendante du contexte, ce sont des acteurs institués (Crevoisier. O, 2010).

Quant à la relation acteurs, filière et territoire, il est à constater que la réussite ou le succès d'une filière dépend de l'attitude et des comportements des entreprises ou des entrepreneurs privés à son égard. Les acteurs conditionnent fortement la réussite de la filière et donc la valorisation d'un territoire donné.

## **II.L'intérêt de l'approche filière dans la promotion et le développement du territoire**

La **filière** regroupe l'ensemble des entreprises et des autres acteurs qui contribuent à l'élaboration d'un produit ou à la valorisation d'une matière première de l'amont à l'aval. Cette approche se traduit par le découpage du système productif pour mieux comprendre les dynamiques d'émergence, de déclin et de reconfiguration de ses composantes. Le découpage repose sur la mise en évidence de relations privilégiées entre certains agents économiques, du point de vue technique (relation input-output), organisationnel (intégration, spécialisation) et des formes d'échange (concurrence, monopole) (Temple *et al.*, 2011).

De Bandt (1991, pp. 232-238)<sup>2</sup> souligne que « ces agents et unités partagent, dans une certaine mesure, ce que l'on pourrait appeler un sort commun. Ils sont en effet interdépendants d'un certain nombre de données communes relativement aux matières, aux techniques, aux marchés, ... et de contraintes macroéconomiques communes tenant aux modalités de fonctionnement, de régulation et de performance spécifiques du système productif d'ensemble, dans lequel ils s'insèrent ».

Selon la Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural (2014) une filière est une succession d'opérations permettant de produire un bien. C'est-à-dire un ensemble de techniques et technologies nécessaires, d'étapes, ainsi que les résultats économiques, l'ensemble des acteurs, leurs stratégies et les relations existant entre eux. En prenant en compte ces différents niveaux, elle forme alors un système.

Ces différents acteurs sont liés non seulement par des relations techniques et commerciales mais aussi par des rapports sociaux et financiers qui permettent de mieux appréhender l'évolution du système dans son ensemble.

Certains auteurs ont souligné qu'« il est nécessaire pour promouvoir les ressources et les produits locaux que les acteurs locaux – notamment les opérateurs des filières de produits de terroir – soient non seulement soutenus, mais appuyés pour organiser et coordonner leurs actions. » ((Sahli Z., 2009). D'autres auteurs soulignent qu'au niveau du tissu industriel, le concept de filière offre une vision structurée et permet de renforcer la cohérence de l'ensemble en mettant en œuvre l'ensemble des effets de synergie technologiques et commerciaux (Lorenzi-Truel, 1981 Cité par Sekkat, 1987, p. 118).

### **III. Analyse de la filière dattes en Algérie**

En Algérie, l'analyse de la filière dattes représente un intérêt considérable pour mieux appréhender le développement du territoire local au Sud du pays, sensibiliser et impliquer les

acteurs ou parties prenantes concernés, et valoriser le fruit ressource de ce territoire. En ce sens, l'approche filière est d'autant plus importante qu'elle permet de :

-mettre en évidence les potentialités et les contraintes qui pèsent sur la filière aussi bien au amont qu'en aval de celle-ci ;

- identifier les maillons faibles de la filière empêchant une meilleure valorisation de la ressource agricole notamment et par voie de conséquence, la valorisation du territoire local ;

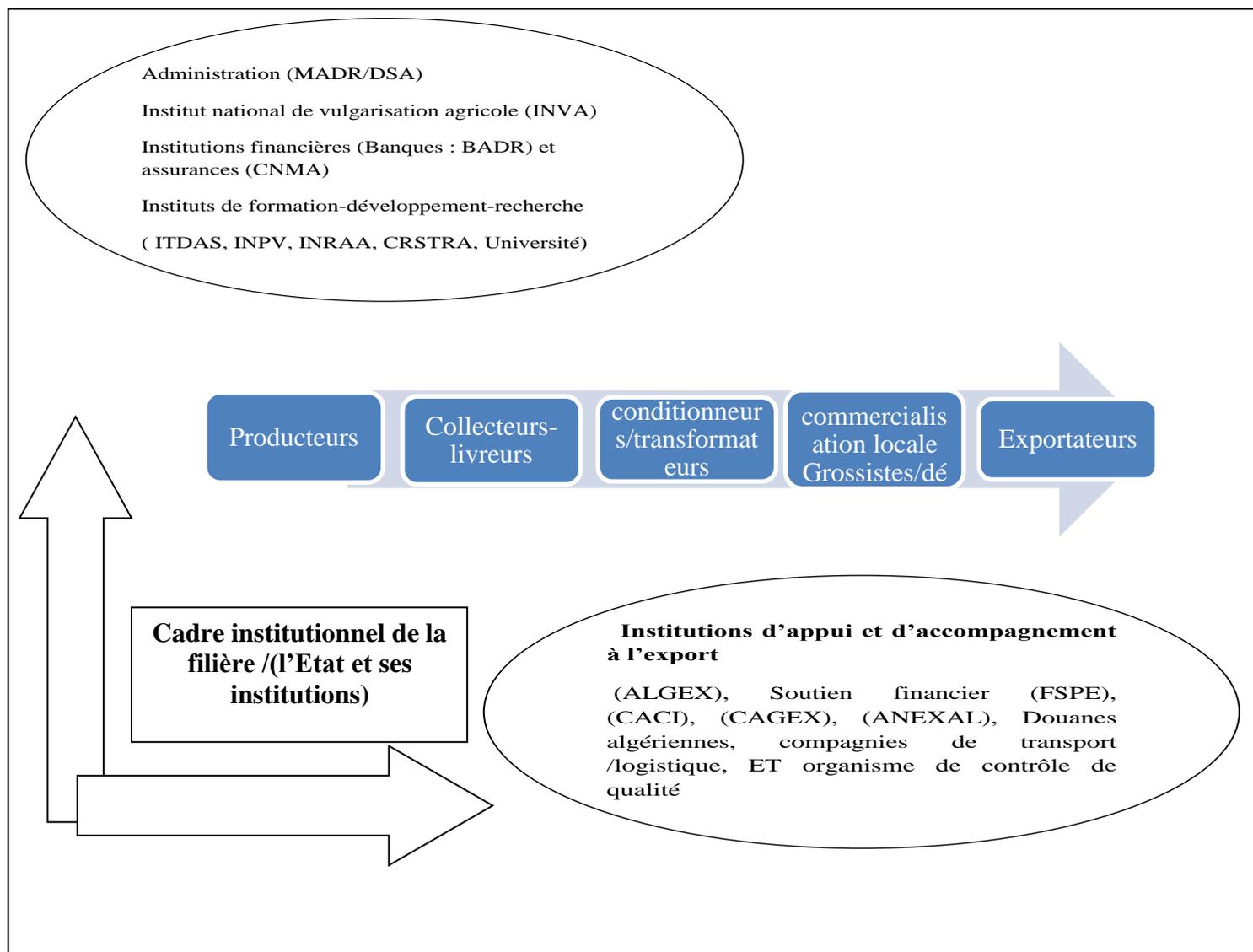
- réorienter les politiques publiques sectorielles dynamiques qui permettraient une grande implication des différents acteurs de la filière, et l'impulsion des comportements stratégiques et coopératifs de ces acteurs. Ces politiques devraient s'appuyer davantage sur la formation, les synergies entre les acteurs, les universités et les centres de recherche, les mesures d'accompagnement, la mise à niveau des unités et la mise en conformité des produits aux normes et les spécificités des marchés étrangers.

### **1. La structure de la filière dattes en Algérie**

Il est à souligner que des efforts d'organisation, d'intégration et de coordination des différents acteurs permettant une meilleure structuration de cette filière ne sont pas encore au rendez-vous.

Cependant, les acteurs de la filière dattes sont également susceptibles de provoquer l'impulsion des changements nécessaires pour une meilleure structuration de cette filière. North (1993) a souligné que concrètement, les organisations sont « une réponse à la structure institutionnelle des sociétés » en même temps qu'elles constituent « la cause principale de la transformation de cette structure ».

**Figure (01)**  
**Principaux acteurs intervenant dans la filière dattes en Algérie**



Source : établi par l'auteur (par nous même)

## 2. Les contraintes de développement et de la valorisation de la filière dattes en Algérie

Les contraintes institutionnelles et organisationnelles handicapent profondément le développement de la filière dattes en Algérie. Ces contraintes se manifestent par les multiples difficultés auxquelles se heurtent les différents acteurs de cette filière. En effet, en s'appuyant sur les travaux précédents consacrés à l'étude notamment des obstacles qui se dressent face aux acteurs intervenant dans cette filière, nous recensons les principales contraintes qui empêchent l'émergence d'une filière susceptible de valoriser les ressources du territoire et de créer un levier de croissance valorisable aussi bien sur le marché local qu'international. Pour une meilleure description des problèmes et des défaillances dont souffre cette filière, nous nous appuyons sur la méthode d'analyse des discours des acteurs, d'une part, et le recours à l'analyse des informations secondaires fournies en particulier par la revue de monde des dattes, d'autre part.

La première approche d'accès aux informations s'appuie sur l'analyse des réponses fournies par des acteurs intervenant dans cette filière suite à leur entrevue. Nous reprenons principalement les éléments avancés et pointés de doigt par M. Haddoud Salim dont l'entreprise figure parmi les principales exportatrices hors hydrocarbures en Algérie. Elle est également l'une des entreprises leader de la datte en Algérie qui commercialise différents types de dattes cultivées, transformées et exportées dans plus de 20 pays. En 2014, elle était certifiée auprès de la FDA (Food and Drug Administration) pour la distribution de ses produits aux Etats Unis. Toutefois, M Haddoud reconnaît que de nombreuses difficultés entravent le développement de la filière dattes et la promotion de ce fruit notamment sur les marchés étrangers.

Nous reprenons également les éléments fournis par M. Khebizat F fondateur et gérant de l'entreprise Biodattes, société algérienne spécialisée dans l'export de la datte BIO de qualité supérieure, et ceux de M. Bey Nesri A président de l'association nationale des exportateurs algériens ainsi que M. Ghemri Y président de l'association des conditionneurs et exportateurs de dattes. Plusieurs blocages et des difficultés peuvent être identifiés au niveau de la filière dattes en Algérie, nous pouvons les présenter comme suit :

#### **En Amont :**

- défaillances au niveau des pratiques culturelles du fruit ;
- manque immense de main d'œuvre notamment féminine, ce problème majeur incite certains propriétaires à céder leurs palmeraies ;
- problème de raréfaction de l'eau et défaillances au niveau de la gestion de l'eau agricole (ce qui engendre la cherté de cette ressource pour les producteurs notamment) et le non-recours aux procédés évitant le gaspillage d'eau ;
- exposition des palmeraies aux risques de maladies et de fragilisation (exemple « Bayoud », une maladie qui pourrait même causer la mort du palmier) ;
- mauvaise situation phytosanitaire des palmiers, méfaits de parasites (ver des dattes, cochenille blanche, Boufaroua,...) ;
- manque de prise de conscience de certains intervenants des exigences de la commercialisation des dattes sur les marchés étrangers ;
- faiblesse d'entretien des palmiers ;
- absence de mécanisation ainsi que des sociétés de services susceptibles de prendre en charge certaines prestations que l'agriculteur ne pourrait pas assurer ;
- difficulté d'accès aux financements pour financer leurs activités (fonctionnement ou investissement) ;
- retard dans la mise de nouveaux procédés notamment pour une protection de ce fruit durant la phase de production.

**En aval :**

- désorganisation de la chaîne de commercialisation à cause de la présence des acteurs informels qui adoptent des comportements spéculateurs/et problème d'évasion de certaines quantités de ce produit vers les pays du sud notamment ;
- problème de la mise en conformation des usines et des processus de production et de conditionnement de ce produit. A ce sujet, le président de l'association des conditionneurs de dattes M. Ghemri Y a souligné qu'aucune usine n'est certifiée ;
- faiblesse du dispositif public en matière de formation et d'encadrement en matière de vulgarisation des techniques de froid, afin d'éviter les ruptures de la chaîne ;
- défaillances flagrantes en matière de logistique notamment portuaire et transport aérien inexistant pour la commercialisation de ce produit ;
- défaillances en matière de valorisation de ce fruit en particulier sur les marchés étrangers (insuffisances au plan de labellisation, de distinction...) ;
- faiblesse de la compétitivité-prix de la datte algérienne sur les marchés à l'export ;
- transport irrégulier et retard de livraison, ce qui entrave la compétitivité internationale des exportateurs ;
- complexité des procédures de certification et de labellisation de la datte ;
- faiblesse d'accompagnement sur les marchés à l'export (la diplomatie algérienne n'est pas fortement impliquée) ;
- soutien de l'Etat qui demeure inadapté à l'export ;
- problème de vulgarisation qui persiste ;
- lourdeur administrative.

Il faut ajouter à ces contraintes directement identifiables d'autres obstacles liés à l'opacité qui naît des comportements de certains acteurs qui activent de manière informelle notamment dans la commercialisation de ce fruit (une part importante sort des frontières du pays sous couvert du troc). De plus certains maillons de cette filière ne sont ni visibles, ni identifiables ni contrôlables (certains collecteurs et distributeurs notamment), or leur impact sur la traçabilité et le succès de cette filière n'est pas négligeable.

Il est important de souligner que l'analyse de ces contraintes témoigne du fait que les acteurs sont pris en tenaille entre des structures de développement encore faibles et peu performantes d'un côté et les incohérences de l'environnement institutionnel de l'autre (Sahli, 2009). Il faut également ajouter à cela le manque et l'insuffisance des capacités institutionnelles à la promotion des produits locaux.

### **3. La montée de nouveaux acteurs et la valorisation de la filière dattes et du territoire oasien**

En plus de la datte récoltée et vendue en l'état, ce fruit peut servir à de multiples usages entraînant la prolifération de produits à base de ce fruit. Certains acteurs ont déjà emprunté ce chemin. En effet, en s'appuyant sur la technologie plusieurs produits sont fabriqués, un exemple éloquent celui d'une cheffe d'entreprise qui s'est lancée dans ce domaine, et ce en dépit du manque de soutien financier (monde des dattes, 2014). Cette porteuse d'un projet de produits dérivés de la datte a affirmé son désir de développer sa petite entreprise spécialisée dans la production du miel de datte dont les analyses ont confirmé la haute valeur nutritive et son efficacité contre l'asthénie<sup>3</sup>.

De plus, le domaine de transformation peut jouer le rôle d'un levier majeur de développement de la filière dattes et de valorisation du territoire oasien grâce à la mise sur les marchés internationaux de ce produit spécifique. Parmi ces produits issus de la transformation on cite: sirop de dattes, levures de datte (Ruina est par exemple reconnue pour ses bienfaits en matière de la croissance des enfants), sucre de datte, vinaigre de dattes (reconnu pour ses bienfaits contre le cholestérol), café de datte...etc.

### **4. Le soutien de l'Etat au développement de la filière datte**

Afin de promouvoir la filière phœnicicole et de valoriser le territoire oasien, des efforts ont été consentis par les pouvoirs publics. En effet, le ministère de l'agriculture et du développement rural a lancé deux plans pour moderniser l'agriculture algérienne, le PNDA (Plan National de Développement Agricole) à partir des années 2000 et le PNDAR (Plan National de Développement Agricole et Rural) à partir des années 2005. Les principaux objectifs de ces programmes sont : l'amélioration des performances de l'agriculture visant à garantir la sécurité alimentaire des populations, et l'adaptation de l'agriculture à l'aridité du climat marqué par une sécheresse persistante...

Concernant la promotion de l'exportation de ce fruit sur les marchés internationaux, de nombreux dispositifs et mesures sont mis en place, nous présentons principalement les éléments suivants :

#### **4.1. Le Fonds National de Régulation et du Développement Agricole (FNDAR) :**

Institué par la Loi de finances pour 2000, le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA), est destiné à apporter un soutien financier à tout exportateur intervenant dans le domaine de l'exportation de dattes. Le soutien accordé par le FNRDA concerne : la prise en charge partielle du taux d'intérêt du crédit d'exploitation accordé par les banques algériennes à hauteur de trois pour cent (3%) et ce, au titre du crédit consommé dans la limite du montant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation durant la même période.

L'octroi d'une prime d'incitation à l'exportation de<sup>4</sup>:

- cinq (5) dinars par kilogramme pour les dattes en vrac (dattes naturelles ayant subi les opérations de désinsectisation, de triage et de mise en emballage allant jusqu'à 12kg) ;
- huit (8) dinars par kilogramme pour les dattes conditionnées en emballages divisionnaires d'un kg et moins;

- quantités exportées en plus de celles réalisées durant la période précédente.

#### **4.2. Soutien accordé par Fonds spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)**

Ce dispositif prend en charge les frais de transport notamment à l'international. De plus, un taux de couverture préférentiel (de 80%) est accordé aux opérations d'exportation des dattes et ce pour toutes destinations avec octroi d'une prime de valorisation de 5DA/kg pour l'exportation de la datte conditionnée en ravieres de 1kg et moins, à l'exception des dattes en branchettes.

En outre, il existe un autre dispositif le *couloir vert*, qui vise à faciliter les formalités à l'exportation (administratives, portuaires, et douanières).

#### **4.3. Le crédit R'FIG**

Le gouvernement avait décidé, en août 2008, de lancer un nouveau produit bancaire dénommé «crédit R'fig» consacré par la loi de finances complémentaire 2008. Le crédit R'fig (accompagnateur) est un crédit bonifié, octroyé par la Banque d'agriculture et de développement rural (BADR). Ce crédit englobe le crédit de campagne, le crédit d'exploitation et le crédit fédératif. Les bénéficiaires de ce crédit sont : les agriculteurs et les éleveurs, à titre individuel ou organisés en coopératives, groupements, associations, ou fédérations; les fermes pilotes; les entreprises économiques qui concourent à l'intensification, la transformation, la valorisation et le stockage des produits agricoles.

#### **4.4. Le programme spécifique d'intensification de la phoeniciculture**

Ce programme spécifique vise, pour la période 2009 – 2013, à atteindre les objectifs évolutifs de production et d'exportation de la datte. Le programme d'intensification de la phoeniciculture contient des composantes suivantes : la réhabilitation des anciennes palmeraies, la création de nouvelles plantations de dattiers, la diversification des productions agricoles en milieu oasien, la redynamisation de la filière datte (développement du marché national et de l'exportation), la préservation et la valorisation de la diversité génétique du palmier dattier<sup>5</sup>.

### **5. Vers une politique publique dynamique de développement de la filière dattes en Algérie**

Le marché de la datte représente un potentiel de profit intéressant. Il conviendrait de ce point de vue de saisir les opportunités de commercialiser ce fruit en choisissant un positionnement qui permettrait une présence durable des acteurs locaux à l'international.

De plus, en termes de marchés à l'export, les acteurs algériens pourraient se positionner sur certaines niches en valorisant certaines variétés de ce fruit. Un tel positionnement mettra l'accent sur la qualité supérieure dont jouit cette variété tout en intégrant la dimension écologique dans la pratique culturelle de la datte. Ces deux éléments confèreraient une position confortable et défendable pour les producteurs et exportateurs algériens sur le créneau « Bio » notamment.

Il serait judicieux d'organiser, de structurer et de coordonner les efforts, et les actions des différents acteurs intervenant dans cette filière dattes, tout en assurant un système de gouvernance adapté.

C'est dans cette optique que nous formulons **les perspectives** de promotion et de développement de la filière dattes en Algérie :

- mettre à niveau les processus de production et modernisation des pratiques culturales et les normes garantissant la traçabilité de ce produit. Cette dernière demeure un gage commercial incontournable pour écouler nos dattes à l'étranger ;

- mobiliser certains outils de valorisation : marketing territorial notamment en s'appuyant sur les filières d'appellation d'origine des produits agroalimentaires, qui reposent sur la valorisation de ressources spécifiques territoriales ;

- en outre, il est nécessaire de multiplier des actions axées sur la valorisation de produits «spécifiques» dotés d'une réputation, d'une qualité supérieure en provenance d'une région d'origine à valoriser. En effet, la construction des signes officiels de qualité notamment à travers l'attribution d'indications géographiques (IG) ou d'appellation d'origine protégée (AOP) permettraient la meilleure identification de la datte algérienne en particulier sur les marchés internationaux. De plus, ces différentes distinctions sont des arguments commerciaux importants pour accéder à ces marchés ;

- l'émergence d'un nouveau modèle de croissance agricole respectueux de la nature repose sur de nouveaux arrangements institutionnels entre l'Etat, les agriculteurs, les entreprises et la société ;

- le recours à l'innovation commerciale qui viserait notamment l'introduction des emballages et conditionnements plus adaptés, mieux communiquant sur l'origine, la spécificité et la valeur nutritionnelle de la datte. De plus, s'appuyer sur le renforcement des liens entre les producteurs et les consommateurs aussi bien nationaux qu'internationaux pourrait contribuer au développement des interconnaissances permettant de construire des relations durables axées sur la confiance et la crédibilité.

A ce sujet, Joyal (1996) a souligné que l'innovation et l'expérimentation de nouveaux modèles de développement oasiens valorisant les nouvelles opportunités et les potentialités locales sont de nos jours fortement appréciées.

- instaurer une politique publique dynamique axée sur l'implication de tous les acteurs de la filière dattes, tout en instaurant un mode de gouvernance cohérent fortement orienté sur la participation de toutes les parties prenantes à la promotion et la valorisation de cette filière notamment sur les marchés internationaux. Cette politique devrait nécessairement s'appuyer sur la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel efficace ;

- mettre en place une politique sectorielle incitative, qui encouragerait les exportateurs fortement orientés sur le développement du segment « Bio ». Ces derniers manifestent une volonté d'adopter une démarche plus respectueuse de l'environnement et protectrice de la

santé, tout en s'appuyant sur un savoir-faire ancestral, et de se positionner sur un créneau très porteur.

## **Conclusion**

Les éléments développés et exposés précédemment soulignent l'importance d'adopter une stratégie de filière et de mettre en place une politique sectorielle adéquate afin de redynamiser la filière dattes en Algérie. Une meilleure structuration, organisation et coordination de cette filière déboucherait sur la valorisation du produit de terroir ainsi que l'image du territoire oasien à l'échelle internationale. Cependant, ces actions de valorisation ne peuvent être couronnées de succès sans l'implication de tous les acteurs intervenant dans cette filière. En ce sens, l'Etat est également un acteur majeur vu son rôle primordial de mettre au point des politiques et des cadres institutionnels pour promouvoir l'approche filière d'une manière intégrée et concertée avec tous les acteurs de celle-ci. Aussi, l'action de l'Etat est essentielle notamment en termes de création d'un environnement d'investissement favorable au développement et à la promotion de cette filière, en renforçant la compétitivité nationale et internationale de ses acteurs.

Enfin, l'ensemble de ces actions permettrait à la filière dattes de contribuer d'une manière significative au développement territorial et par voie de conséquence, au desserrement de la contrainte externe qui caractérise profondément l'économie algérienne.

## **Références bibliographiques**

- 1-SGHAIER Mongi, *Perspectives de développement de l'approche filière pour la structuration des activités des communautés locales au niveau des oasis de la région MENA : Algérie, Egypte, Jordanie, Maroc et Tunisie.* OSS MENA-DELP, 2014.
- 2- HADJOU Lamara, CHERIET Fouad, DJENANE Abdelmadjid, *Agriculture biologique en Algérie : potentiel et perspectives de développement.* Les cahiers du CREAD n°105/106, 2013.
- 3-*Le Monde des dattes*, 2014, Magazine mensuel n°1, Disponible sur le site : [www.lemondedesdattes-dz.co](http://www.lemondedesdattes-dz.co)
- 4-MOINE Alexandre, *Le territoire : comment observer un système complexe*, L'Harmattan, Paris, 2007.
- 5- BOUDEDJA. Karima, *Les acteurs et le développement local : outils et représentations. Cas des territoires ruraux au Maghreb. Géographie*, Thèse de Doctorat, Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013.
- 6- Agence Française de Développement et Fonds Français pour l'Environnement Mondial, *Indications géographiques, développement local et préservation des diversités biologiques et culturelles*, 2010.
- 7- KAVARATZIS Mihalis, HATCH M. Jo, *The dynamics of place brands: An identity-based approach to place branding theory*, *Marketing Theory*, vol.13, n°1, 2013.
- 8- CALLOIS J. Marc, *Les limites du territoire : une application de la notion de rayon de confiance au développement territorial*, Revue d'économie régionale et urbaine, n° 5, 2007.
- 9- CREVOISIER Olivier, *La pertinence de l'approche territoriale*, Revue d'Économie Régionale & Urbaine n°5, 2010.
- 10- TEMPLE Ludovic, LANCON Frederic, PALPACUER Florence, PACHE Gilles, *Actualisation du concept de filière dans l'agriculture et l'agroalimentaire*, Economies et sociétés, Développement, croissance et progrès - Presses de l'ISMEA - Paris, AG (33), 2011.

11- PLAUCHU Vincent, *Filière de production et développement territorial : concept, utilité, méthode d'étude*, in LAPEZE Jean, EL KADIRI Nacer, LAMRANI Nouzha, *Eléments d'analyse sur le développement territorial, aspects théoriques et empiriques*, L'Harmattan, Paris et Rabat, 2007.

12-Fédération Nationale des Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural, *filières et territoires*, Paris, 2014.

13- SAHLI Zoubir, *Produits de terroir et développement local en Algérie, cas des zones rurales de montagnes et de piémonts*, Options Méditerranéennes, n° 89,2009.

14- SEKKAT KH, *Filières de production : revue de la littérature et comparaison avec la théorie néo-classique*, L'Actualité économique, 631, n°1, 1987.

15-North Douglass, *Institutions, institutional change and economic performance*, Combridge University, Combridge, 1990.

---

<sup>2</sup> DE BANDT Jacques : « La filière comme méso système », pages 232-238, in ARENA, BENZONI, De Bandt « Traité d'Économie Industrielle », Paris, Economica, 1991, 1001 p.) Cité par PLAUCHU Vincent, « Filière de production et développement territorial : concept, utilité, méthode d'étude », in LAPEZE Jean, EL KADIRI Nacer, LAMRANI Nouzha (Dir), « Eléments d'analyse sur le développement territorial, aspects théoriques et empiriques », L'Harmattan, Paris et Rabat, 2007, p 85 à 97.

<sup>3</sup> Source : [www.djazair50.dz](http://www.djazair50.dz)

<sup>4</sup> Décision interministérielle n°130 du 10-12-2002 modifiant et complétant les dispositions de la décision interministérielle n°767 du 24 octobre 2001, portant soutien de l'Etat aux exportations des dattes.

<sup>5</sup> MADR / Programme d'Intensification de la Phoeniculture / Décembre 2008